



VILLE DE / TOWN OF
Stanstead

CONSEIL MUNICIPAL **PROCÈS-VERBAL**

SÉANCE ORDINAIRE N° 08 DU 12 AOÛT 2024, À 19 H
À LA SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE, SITUÉE AU 425, RUE DUFFERIN

MEMBRES PRÉSENTS :

Jody Stone
Maire

Nicholas Ouellet
Conseiller

Sandra Harrison
Conseillère

Harvey Stevens
Conseiller

Valérie Lavallée
Conseillère

Philip Dutil
Conseiller

MEMBRES ABSENTS :

Deborah Bishop
Conseillère

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h, M. le président et maire, Jody Stone, déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**RÉSOLUTION 2024-08-001****2.1. Adoption de l'ordre du jour**

PROPOSÉ PAR NICHOLAS OUELLET
APPUYÉ PAR PHILIP DUTIL

QUE l'ordre du jour de la séance n°08 du 12 août 2024 soit et est adopté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAUX**RÉSOLUTION 2024-08-002****3.1. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024**

PROPOSÉ PAR HARVEY STEVENS
APPUYÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE

QUE le greffier soit et est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 juillet 2024.

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 juillet 2024 soit et est approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES**4.1. Période de questions des personnes présentes**

Nom du / de la citoyen-ne	Sujet
Sylvie Boudreau	Problématique des rues bloquées par les automobiles qui passent à la douane, surtout Dufferin. Demander l'aide de la SQ ou de la GRC
Lise Boivin Gallant	Attention particulière lors de la tonte de la pelouse au parc des Générations – des roches sur les terrains de pickleball
Gaetano Di Mauro	Période d'eau brune lors des travaux de réparation d'une fuite d'eau Entrée Rock of Ages et trottoir – poussière et roches Bruits la nuit – Comité de citoyens bientôt
Alex Scott	Trottoir à l'entrée du sentier à Beebe (accès pour les personnes handicapées) Traduction en anglais des procès-verbaux

5. RAPPORTS DES ÉLUS ET DES OFFICIERS MUNICIPAUX**5.1. Rapport des délégations de pouvoir**

Le rapport des délégations de pouvoir au 31 juillet 2024 est déposé.

Nom du fonctionnaire municipal	Montant dépensé
Trevor McLeod	45 491,77 \$
Hughes Ménard	7 673,36 \$



GREFFIER

MAIRE

5.2. **Rapport des revenus et des dépenses**

Le rapport des revenus et des dépenses au 31 juillet 2024 est déposé.

5.3. **Rapport d'activités des officiers municipaux**

Le rapport d'activités des officiers municipaux du mois de juillet 2024 est présenté aux membres du conseil.

5.4. **Politique de bienvenue – Accès à la propriété, famille en croissance et accès aux loisirs : listes mensuelles**

La liste des bénéficiaires au 31 juillet 2024 est déposée.

6. CORRESPONDANCE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

RÉSOLUTION 2024-08-003

6.1. **Comptes payés et à payer**

PROPOSÉ PAR PHILIP DUTIL
APPUYÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE

QUE les listes des comptes payés au 31 juillet 2024 et à payer en août 2024 soient adoptées et qu'elles soient annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Liste des comptes	Montant
Comptes payés en juillet 2024	82 907,84 \$
Comptes à payer en août 2024	144 989,86 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2. **Dépôt de la liste des comptes débiteurs**

La liste des comptes débiteurs est déposée.

RÉSOLUTION 2024-08-004

6.3. **Transfert de fonds de surplus affecté**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead possède un surplus affecté de 30 000 \$ pour le projet Mastergate;

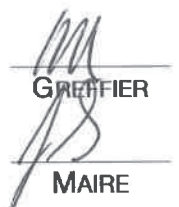
CONSIDÉRANT QUE la somme n'a pas été utilisée pour le projet prévu à l'époque;

CONSIDÉRANT QU'il est proposé d'affecter ce montant à l'amélioration des parcs (clôture, luminaires, etc.);

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
APPUYÉ PAR NICHOLAS OUELLET

QUE le conseil municipal transfère le surplus affecté de 30 000 \$ pour le projet Mastergate au surplus libre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


GREFFIER
MAIRE

RÉSOLUTION 2024-08-005**6.4. Demande d'aide financière à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds région et ruralité – MAMH**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead désire présenter un projet de revitalisation des parcs municipaux dans le cadre du volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

PROPOSÉ PAR PHILIP DUTIL
APPUYÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE

QUE le conseil de la Ville de Stanstead s'engage à participer au projet de revitalisation des parcs municipaux et à assumer une partie des coûts;

QUE le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

QUE le maire et le directeur général sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.5. Récipiendaires de la bourse du maire 2024

Suite à l'appel de candidatures pour la bourse du maire, la Ville de Stanstead a reçu sept candidatures de finissants. Comme il y a trois bourses disponibles, un tirage au sort a été effectué afin de déterminer les récipiendaires 2024.

Une bourse sera donc remis à :

- Sarah Logan
- Annabelle Roy
- Marie-Lyne Phare

La liste des finissants (es) ayant déposé leur candidature sera présentée dans la prochaine Diligence.

6.6. Concours maisons fleuries 2024 – annonce des gagnants

Le directeur général dépose la liste des gagnants du concours de Maisons fleuries 2024, soit France Vallée pour le secteur Stanstead, Jocelyn Roy & Lesa Williams pour le secteur Rock Island, Sylvia Aulis pour le secteur Beebe et CAB Rediker pour les entreprises.

7. LÉGISLATION**RÉSOLUTION 2024-08-006****7.1. Règlement RU-2024-01 concernant la sécurité, la paix et l'ordre: Modification et adoption**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités desservies par le poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Memphrémagog s'entendent pour adopter des règlements uniformisés pour en faciliter l'application par la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QU'afin de conserver cette uniformisation les municipalités suivantes : Ayer's Cliff, Bolton-Est, Eastman, Canton de Hatley, Hatley, Ogden, North Hatley, Canton de Potton, Saint-Étienne-de-Bolton, Stukely-Sud, Ville de Stanstead, Canton de Stanstead et Saint-Benoît-du-Lac, toutes desservies par la Sûreté du Québec, poste Memphrémagog, ne devraient pas amender le présent règlement sans concertation de l'ensemble;


GREFFIER


MAIRE

CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge nécessaire d'adopter un règlement pour assurer la sécurité, la paix et l'ordre sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance du 8 juillet 2024;

CONSIDÉRANT QUE les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption sont mentionnés, ceux-ci visant à limiter l'application de l'interdiction de consommer des boissons alcoolisées aux places publiques et l'interdiction d'utilisation d'appareil de cuisson extérieur aux terrains propriétés de la municipalité;

PROPOSÉ PAR NICHOLAS OUELLET
APPUYÉ PAR HARVEY STEVENS

QUE le Règlement RU-2024-01 concernant la sécurité, la paix et l'ordre soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1. **Rapport d'activités**

Le rapport d'activités relatif à la sécurité publique est déposé.

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1. **Rapport d'activités**

Le rapport d'activités relatif aux travaux publics est déposé.

RÉSOLUTION 2024-08-007

9.2. **Appel d'offres sur invitation : Achat d'une camionnette**

CONSIDÉRANT QU'une camionnette du service des travaux publics nécessiterait des réparations majeures pour pouvoir être utilisées pour les besoins spécifiques de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics a besoin d'une camionnette adéquate et fonctionnelle;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire procéder à l'achat d'un véhicule qui pourra être utilisé pour divers travaux;

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
APPUYÉ PAR SANDRA HARRISON

QUE la Ville de Stanstead autorise la direction générale à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'une camionnette de l'année 2022 ou plus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU

10.1. **Rapport d'activités**

Le rapport d'activités relatif à l'hygiène du milieu est déposé.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1. **Rapport d'activités**

Le rapport d'activités relatif aux loisirs et culture est déposé.


GREPIER
MAIRE

RÉSOLUTION 2024-08-008

11.2. Nomination des membres du comité du parc des Générations

CONSIDÉRANT QU'un comité du parc des Générations a été créé pour l'amélioration de l'aménagement et de l'organisation dudit parc;

CONSIDÉRANT QUE des appels de candidatures ont été effectués;

CONSIDÉRANT QUE des candidatures ont été reçues et présentées au conseil;

PROPOSÉ PAR PHILIP DUTIL
APPUYÉ PAR HARVEY STEVENS

QUE le conseil municipal approuve les nominations de Lise Gallant Boivin, Catherine Van Der Lindon et Corinne Lalande-Markon comme participantes citoyennes du comité.

QUE le comité du parc des Générations sera également composé des élus Valérie Lavallée et Nicholas Ouellet, ainsi que de personnel administratif de la Ville de Stanstead.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

12.1. Rapport d'activités et dépôt du rapport mensuel pour les permis et certificats émis en juillet 2024

Le rapport d'activités et la liste des permis et certificats émis en juillet 2024 sont déposés.

RÉSOLUTION 2024-08-009

12.2. Demande de PIIA relative à la rénovation extérieure du bâtiment principal situé au 7 rue Principale étant le lot 5 075 166 du cadastre du Québec (2024-08-0006)

CONSIDÉRANT QUE la propriété est assujettie au Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale 2012-URB-08 ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires demandent un certificat d'autorisation pour effectuer certaines rénovations, dont le remplacement des volets des fenêtres avant existants, qui sont endommagés et usés (volets originaux) ;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux volets seraient de même style, mais de couleur noire au lieu de blanche, et en PVC au lieu d'en bois ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme est d'avis que le projet respecte les critères et objectifs dudit Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'approuver la demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le remplacement des volets du bâtiment principal situé au 7 rue Principale, sur le lot 5 075 166 (2024-08-0006), telle que présentée par les demandeurs.

PROPOSÉ PAR HARVEY STEVENS
APPUYÉ PAR NICHOLAS OUELLET

QUE le conseil municipal approuve la demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le remplacement des volets du bâtiment principal situé au 7 rue Principale, sur le lot 5 075 166 (2024-08-0006), telle que présentée par les demandeurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


GRÉFNIER
MAIRE

RÉSOLUTION 2024-08-010

12.3. Demande de PIIA relative au changement de revêtement extérieur du bâtiment principal au 53 rue Principale étant le lot 5 075 366 du cadastre du Québec (2024-08-0007)

CONSIDÉRANT QUE la propriété est assujettie au *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale 2012-URB-08* ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires demandent un certificat d'autorisation pour effectuer certaines rénovations, dont le remplacement du revêtement extérieur existant, soit du déclin de fibre pressée de couleur blanche ;

CONSIDÉRANT QUE le revêtement proposé est du déclin de vinyle de couleur bleu azur, tel que l'échantillon soumis ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme est d'avis que le projet respecte les critères et objectifs dudit *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale* ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'approuver la demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le remplacement du revêtement extérieur du bâtiment principal situé au 53 rue Principale, sur le lot 5 075 366 (2024-08-0007), telle que présentée par les demandeurs.

PROPOSÉ PAR NICHOLAS OUELLET
APPUYÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE

QUE le conseil municipal approuve la demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le remplacement du revêtement extérieur du bâtiment principal situé au 53 rue Principale, sur le lot 5 075 366 (2024-08-0007), telle que présentée par les demandeurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2024-08-011

12.4. Adoption du Règlement no 2012-URB-04-01 amendant le Règlement de construction no 2012-URB-04 de la Ville de Stanstead

CONSIDÉRANT QUE la Ville a adopté le Règlement de construction 2012-URB-04;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son Règlement de construction;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire ajouter des dispositions concernant les normes de construction de rues;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire aussi préciser et ajouter des éléments au niveau de la surveillance des travaux de construction de rues;

CONSIDÉRANT QUE les formalités prévues à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ont été dûment respectées;

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
APPUYÉ PAR PHILIP DUTIL

QUE le Règlement de construction 2012-URB-04-01 amendant le Règlement de construction no 2012-URB-04 de la Ville de Stanstead soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


GREFFIER

MAIRE

RÉSOLUTION 2024-08-012

12.5. Adoption du Règlement no 2012-URB-05-03 amendant le Règlement de permis et certificats no 2012-URB-05 de la Ville de Stanstead

CONSIDÉRANT QUE la Ville a adopté le Règlement de permis et certificats 2012-URB-05 et ses amendements;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire ajouter des dispositions concernant les documents requis pour les demandes de permis de construction de nouvelles rues;

CONSIDÉRANT QUE la Ville veut ajouter des dispositions en lien avec la surveillance de tels travaux par des professionnels qualifiés;

CONSIDÉRANT QUE les formalités prévues à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ont été dûment respectées;

PROPOSÉ PAR PHILIP DUTIL
APPUYÉ PAR NICHOLAS OUELLET

QUE le Règlement permis et certificats 2012-URB-05-03 amendant le Règlement de permis et certificats no 2012-URB-05 de la Ville de Stanstead soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. CORRESPONDANCE

13.1. Résumé des correspondances reçues

Le directeur général fait un résumé des correspondances reçues au cours du dernier mois.

14. AFFAIRES DIVERSES

Nom du / de la conseiller.ère	Sujet
Harvey Stevens	Participation au tournoi de golf de la Ville de Magog Participation à un podcast de Villages relais Souligne la semaine des Marchés publics
Jody Stone	Retour sur le Festimusik Commentaires positifs sur le Frigo Communautaire Souligne que le conseiller Stevens a fait dont de son prix du moitié-moitié du tournoi de golf de la Ville de Magog aux Cuisines collectives

15. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

Nom du / de la citoyen-ne	Sujet
Lise Boivin-Gallant	Précision sur le nombre de filets de pickleball qui demeurent sur le terrain en tout temps


GREFFIER
MAIRE

RÉSOLUTION 2024-08-013


16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h27.

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
APPUYÉ PAR NICHOLAS OUELLET

Stanstead, le 7 août 2024

Le président



Jody Stone

Le greffier



Hughes Ménard



GREFFIER



MAIRE